

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Le syndicat des agents du Re-Ndama sur les fonts baptismaux



Photo: DR

**Le bureau du SAR posant avec les représentants de la Cosyga.**

**Styve Claudel ONDO MINKO**  
Libreville/Gabon

La lutte pour les droits des personnels de l'hôtel Re-Ndama a enregistré, dernièrement, une évolution pour le moins significative, avec la mise en place du Syndicat des agents de cet établissement

hôtelier (Sar). L'on est donc passé de la logique de la simple représentativité, via les délégués du personnel, à celle d'une organisation syndicale affiliée aux super structures de défense des droits des travailleurs. Gaétan Ngaba, le secrétaire général du Sar, a confié que le bureau qu'il conduit est composé d'hommes et de femmes sérieux.

" Nous sommes à votre service, pour que le Re-Ndama demeure debout, et que chaque travailleur continue de percevoir son dû en toute dignité ", a-t-il rassuré. Pour leur gouverne, le secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), Tonda-Mikiela, a rappelé aux adhérents de la jeune structure les 5 fonctions dévolues

à un syndicat. Entre autres, la fonction représentative, qui exige au bureau d'enregistrer plus d'adhésions; la fonction normative permettant aux ac-

teurs d'avoir une maîtrise des lois et principes du syndicalisme; et la fonction revendicative, la grève, qui est parfois mal inspirée.

### Quid du passage de la délégation du personnel au syndicat?

**SCOM**  
Libreville/Gabon

Le passage de la délégation du personnel à celui du statut de syndicat est tributaire, selon M. Tonda-Mikiela, secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), de la Constitution par les acteurs des statuts et autres règlements intérieurs de l'organisation à mettre en place. À côté de ces préalables, il y a la tenue d'une assemblée générale ou d'un congrès constitutif, sous

la supervision d'un représentant syndical parfaitement outillé en la matière.

Hormis ces préalables, les acteurs doivent constituer un bureau de 11 membres: 3 pour la commission de contrôle et 9 pour le bureau exécutif. "Relativement aux effectifs, la formation syndicale naissante devrait comporter au moins 30 personnes", précise le SGA de la Cosyga. Selon lui, seul le Syndicat des greffiers du Gabon avait constitué une exception. Il avait été mis en place avec 17 personnes.

## Vers une vulgarisation du langage des signes

C'EST le but recherché par des séances de cours pour entendants et malentendants qui se tiennent tous les jeudis après-midi à l'Institut français de Libreville.

**Charly NYAMANGOY BOTOUNOU**  
Libreville/Gabon

VULGARISER le langage de signes et faciliter la communication entre entendants et les malentendants. Ce sont, entre autres, les objectifs des séances d'enseignement du langage des signes, qui ont commencé il y a trois semaines à l'Institut français de Libreville. Organisés par l'Association des sourds-muets du Gabon (ASMG), en collaboration avec Matamba Kombila, réalisatrice du film "Sens dessus dessous", ces cours se tiennent tous les jeudis après-midi, jusqu'en juillet 2020.

"Il est question de dispenser les



Photo: BOTOUNOU/L'Union

**Une séance de la formation au langage des signes à l'Institut français.**

B.A-BA du langage des signes. Les séances sont ouvertes à tout le monde, entendants comme malentendants. Il suffit de payer l'inscription à hauteur de 4000Fcf, a indiqué Nziengui Diawara, interprète.

Il faut noter que ces cours ont débuté par l'apprentissage de

l'alphabet, à travers plusieurs représentations schématiques, en se servant des doigts, de la main, pour traduire chaque lettre du langage du signe. Les enseignements sont dispensés par une sourde-muette, Stéphanie Manondo, vice-présidente de l'ASMG.

## Le clin d'œil de *Lybek*

